



## VILLE DE VRIGNE AUX BOIS

Marché Public de fournitures courantes et services

# Cahier des Charges

---

### MARCHE DE FOURNITURE DE GAZ NATUREL ET SERVICES CONNEXES POUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

---

Procédure adaptée passée en application des articles 28 et 40-II  
du code des marchés publics

Ordonnateur : Monsieur le Maire de VRIGNE AUX BOIS  
Comptable public assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier Municipal

**Nom du client : Ville de VRIGNE AUX BOIS**

**Adresse : 11 avenue Jean Jaurès  
08 330 VRIGNE AUX BOIS**

**Coordonnées :**

**tél : 03-24-52-12-22**

**Mail : [adm-generale.vab08@wanadoo.fr](mailto:adm-generale.vab08@wanadoo.fr)**

Date limite de remise des offres : 03/12/2015 à **11h45**

Durée de validité des offres : 4 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## **ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHÉ**

### **1.1 - Objet**

Le présent marché a pour objet :

- **la fourniture de gaz naturel rendu sur site pour l'alimentation des sites suivants :**
  - Salle des Fêtes, avenue Voltaire
  - Ateliers municipaux, Rue Lucien Sampaix
  - Ecole mixte Emile Zola, Rue Emile Zola
  - Mairie, Rue Emile Zola
  - Logements communaux, Place de la République
  - Stade municipal, Rue Danton
  - Foyer de l'âge libre, Place Aimé Deponthieu
  - Salle Kléber, Place Kléber
  - Cosec Pasteur, rue Pasteur
  - Centre de consultation, rue Pasteur
  - Salle Pasteur, Rue Pasteur
  - Ecole Maternelle Jean MONNET, Avenue Voltaire
  - Ecole Jean Jaures, avenue Voltaire
  - Mairie Annexe, Avenue Jean Jaurès
  - Salle Bérégovoy, avenue Jean Jaurès
  - Restaurant scolaire
  
- **les services associés à la fourniture définis à l'article 3.**

### **1.2 - Durée du marché**

Le début de la fourniture et de la livraison de gaz naturel est fixé au 01/01/2016.

La durée du marché est fixée à 1 an.

### **1.3 - Parties contractantes**

D'une part,

La Ville de VRIGNE AUX BOIS, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Patrick DUTERTRE ;

D'autre part,

Le fournisseur de gaz naturel, représenté par son Directeur.

### **1.4 - Définition des besoins**

La consommation annuelle prévisionnelle de gaz est estimée à 1 650 MWh. Le gaz naturel sera utilisé principalement pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire des locaux.

Les consommations et profils des sites sont détaillés en Annexe 1.

## **ARTICLE 2 - PIECES DU MARCHÉ**

Les pièces contractuelles sont les suivantes par ordre de priorité :

- Pièces contractuelles particulières :
  - L'acte d'engagement (DC3),
  - Le bordereau de prix,
  - Le présent Cahier des Charges,
  - Le mémoire technique du titulaire,

- Pièces générales (non jointes) :
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés Fournitures Courantes et Services (CCAG FCS).

### **ARTICLE 3 - SERVICES ASSOCIES A LA FOURNITURE DE GAZ**

En complément de la fourniture, la Ville de VRIGNE AUX BOIS souhaite les services listés ci-après. Ces services feront partie du prix de la fourniture.

#### **3.1 - Relation Clientèle**

Le titulaire du marché est tenu d'assurer une relation client permanente et de qualité. Elle permettra :

- Un accès téléphonique dédié, avec un interlocuteur identifié disposant d'un numéro de ligne directe, disponible aux heures ouvrables, pour toutes questions relatives aux consommations, à la facturation, aux conditions techniques de fourniture, aux relations avec le Gestionnaire de réseau. Le candidat précisera les coordonnées de l'interlocuteur.
- Un accompagnement, à minima 1 fois par an, sur la maîtrise des consommations, la précarité énergétique, le développement durable.
- Un point sur l'exécution du marché, à minima 1 fois par an, comprenant :
  - Suivi de l'exécution du marché,
  - Evolution du périmètre du marché,
  - Analyse de dérives éventuelles,
  - Informations et conseils sur l'énergie, l'environnement et les nouvelles technologies,
  - Informations sur les évolutions réglementaires en lien avec le marché.
- Un accès téléphonique dédié, disponible aux heures ouvrables, pour toutes questions techniques et réglementaires.

#### **3.2 - Aide à la gestion**

Le titulaire du marché devra assurer les prestations suivantes concernant la facturation :

- La fourniture d'un compte par accès Internet dédié et sécurisé afin d'accéder aux informations relatives :
  - au contrat, aux factures, etc...
  - à l'historique des consommations en MWh ou en KWh,
  - à des alertes en cas de dérive de consommations.

Cet espace dédié devra permettre l'export de données sous format informatique compatible avec les outils de suivi en place chez le client.

Il fera l'objet d'une présentation et d'une mise en main auprès des différents utilisateurs, dans le mois suivant le début du marché.

- Pour les sites à relever mensuel, le titulaire fournira sur la facture un historique des consommations sur douze mois glissants.
- Le titulaire du marché établira annuellement un bilan financier et énergétique pour l'ensemble des sites. Ce bilan, fourni sous format électronique et papier sera présenté lors d'un rendez-vous téléphonique annuel.

Le candidat fournit dans sa réponse une présentation commerciale du bilan.

## **ARTICLE 4 - CONDITIONS FINANCIERES**

### **4.1 - Contenu des prix**

Les prix correspondent à une fourniture de gaz naturel rendue sur site (c'est à dire au prix de la molécule de gaz acheminée jusqu'aux points de comptage) et aux services d'accompagnement inclus au contrat.

Les prix seront fermes, non révisables sur la durée du marché tant sur le terme fixe que sur le terme de quantité.

Les prix seront donnés hors taxe et TVA incluse.

### **4.2 - Engagement de consommation**

Aucun engagement de consommation ne sera appliqué dans le présent marché.

### **4.3 - Présentation des factures**

#### **Modalité de règlement**

Le titulaire émettra des factures mensuellement ou semestriellement par point de livraison selon la fréquence du relevé effectué par l'opérateur de réseau.

#### **Facture**

Les factures seront établies à terme échu et devront comporter les numéros du marché.

Les factures seront adressées par courrier simple à l'adresse suivante :

**Mairie de VRIGNE AUX BOIS  
11 Avenue Jean Jaurès  
08 330 VRIGNE AUX BOIS**

### **4.4 - Modalités de règlement - Délai de paiement**

Le paiement se fera par virement. Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture.

## **ARTICLE 5 - VARIANTES**

Les variantes sont autorisées. Le candidat pourra proposer un prix révisé.

## **ARTICLE 6 - MODALITES D'ENVOI DES OFFRES**

Les offres seront remises sous enveloppe unique cachetée portant les mentions :

- « **NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS** »
- ENNTPREPRISE : .....
- « Marché fourniture gaz naturel et services connexes pour les bâtiments communaux »

## **ARTICLE 7 - SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES**

Sur la base de critères ci-dessous énoncés, la personne responsable du marché, choisit l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les critères intervenant sur le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Libellé	%
Valeur économique	50
Valeur technique	50

### **Valeur économique**

Ce critère sera apprécié au regard de simulations réalisées, en fonction des quantités estimatives de consommation figurant à l'Annexe 1, en incluant la TVA.

### **Valeur technique**

La valeur technique est appréciée à partir du mémoire technique remis par le candidat :

- Garantie d'approvisionnement : le candidat communiquera de façon détaillé ses principales sources d'approvisionnement : 40 %
- Identification des entreprises de stockage avec lesquelles le candidat coopère : 5 %
- Présentation des actions de Développement Durable des candidats : 5 %
- Qualité de la facturation : 20 %
- Services de gestion de l'énergie en ligne : 15 %
- Organisation technique et commerciale mise en œuvre pour répondre aux besoins : 5 %
- Accompagnement auprès du Gestionnaire de réseau : 10%

## **ARTICLE 8 - DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats pourront s'adresser à :

Renseignements techniques et administratifs : Mme HUGOT TOUCHARD  
Direction générale des Services  
11 Avenue Jean Jaurès  
08330 VRIGNE AUX BOIS  
Tél : 03-24-52-12-22  
Mail : dgs.vab08@wanadoo.fr

## **ARTICLE 9 - CONFIDENTIALITE**

Le titulaire s'engage à ne pas divulguer les documents ou renseignements communiqués par la Ville de VRIGNE AU BOIS à l'occasion du présent marché.

De même, la Ville de VRIGNE AUX BOIS s'engage à ne pas divulguer les documents ou renseignements commercialement sensibles, tels que le détail des prix, communiqués par le titulaire à l'occasion du présent marché.

A.....,

Le.....

Le candidat  
Cachet et signature  
*(Signature précédée de la mention «Lu et Accepté»)*